

**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS

contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix  
délibérative :

2

Conseillers représentés :

6

Total votants :

56

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2022 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 13 septembre 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 septembre 2022 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Atlantique DE LAVERNAY, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Caroline GUELON à Jean-François DELAIRE  
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD  
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT  
Didier STURMA à Isabelle FUREGON  
Farida LAÏD à Éric BOUCOURT  
Tahar BOUANANE à Jean-Michel LAVEST

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Georges LOPEZ.

**Conseillers ayant voix délibérative :** Guy PRADELLE, Alain DESCOLS

**Secrétaire de séance :** Hélène BOUDON

### SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'ANNÉE 2021

**Rapporteur :** Thomas BARNERIAS, Vice-Président

**Vu** les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 2224-5 et D. 2224-1 à D. 2224-5.

**Considérant** qu'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (SPANC) doit être présenté chaque année à l'assemblée délibérante.

Le rapporteur présente le rapport de l'exercice 2021.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Prend acte** du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de l'année 2021.
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 56

Conseillers présents : 50

Représentés : 6

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 56

Pour : 56

Contre :

Abstentions :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le secrétaire de séance,



Hélène BOUDON

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

